

SECTIONS D'UNIFORMISATION DES LOIS ET DE DROIT PÉNAL

SÉANCE CONJOINTE

PROCÈS VERBAL

Preuve de textes produits par ordinateur

La section d'uniformisation des lois et la section de droit pénal, réunies en séance conjointe, ont reçu des délégués ontariens un rapport de M. Ken Chasse sur les enregistrements électroniques sous l'angle de la preuve. Au cours d'une discussion menée par M. John Gregory, on a discuté du besoin d'une loi spéciale sur ce sujet et du rapport entre une loi spéciale éventuelle et la Loi uniforme sur la preuve.

RÉSOLUTIONS

1. Que la conférence prépare un projet de loi uniforme sur la preuve produite par ordinateur qui vise une réforme spéciale plutôt que globale et qui tende à laisser à la discrétion du tribunal l'appréciation de la plupart des facteurs sur la recevabilité et la force probante de la preuve.
2. Que le rapport soit publié dans le compte-rendu. (Voir Annexe J à la page 267.)

Sélection et composition du jury

Les deux sections ont également reçu des délégués de la Nouvelle-Écosse un rapport sur les principes de la sélection et la composition du jury qui s'appliquent au jury dans les causes pénales et civiles. Ces principes avaient été discutés par un groupe de travail composé de membres des Sections de droit pénal et d'uniformisation des lois, sous la présidence de Moira McConnell.

RÉSOLUTIONS

1. Que les principes soit révisés selon les principes discutés à la réunion et renvoyés à la réunion de 1995 en vue de leur adoption.

SECTIONS D'UNIFORMISATION DES LOIS ET DE DROIT PÉNAL

2. Que le rapport sur les jurys soit publié dans le compte-rendu. (Voir Annexe K à la page 269.)

Loi uniforme sur la santé mentale

La réunion a reçu des délégués de la Saskatchewan un rapport sur les avis juridiques constitutionnels sur le texte actuel de la Loi uniforme sur la santé mentale, en vue des modifications au Code criminel qui devaient limiter la durée d'incarcération des personnes jugées non coupables en raison d'infirmité mentale. Se fondant sur ces avis juridiques et sur le retard à mettre en vigueur ces modifications, les délégués ont recommandé que la Conférence ne poursuive pas pour le moment sa révision de la Loi uniforme. La réunion a adopté cette recommandation.

Rapport du comité de liaison entre le Canada et les États-Unis

Le comité de liaison s'était réuni à la conférence de la National Conference of Commissioners on Uniform State Laws à Chicago. Il a soumis à la séance conjointe un rapport sur les activités suite à la décision de 1992 de poursuivre des contacts réguliers, y compris l'échange routinier de documents de travail par le truchement de la Directrice exécutive de la Conférence canadienne et de la Secrétaire exécutive de la Conférence américaine. De plus, le comité avait fait des progrès supplémentaires vers un projet pour un comité de travail mixte. M. Jeremiah Marsh, de la Conférence américaine, a donné une vue d'ensemble de la réunion récente de la NCCUSL et de son programme actuel de travail. M. John Gregory a noté que la NCCUSL avait continué à aider la section d'uniformisation des lois dans le contexte de son projet sur le transfert des valeurs mobilières.